



CERCLE D'ESCRIME DU MANS
DEMANDE D'ADHESION POUR LA SAISON
2024-2025

Je, soussigné(e) demande mon inscription,
Demande l'inscription de mon fils, de ma fille, au Cercle d' Escrime du Mans.
Fait au Mans, le
(signature)

Photo d'identité

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

NOM: Prénom:
NOM DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :
Né(e) le
Adresse:
Téléphone:
e-mail:
Profession: la vôtre:
Celle de vos parents (pour les mineurs):
Ecole fréquentée:
Adhérente à l'UNSS - UGSEL - UFOLEP - USEP - Autres
Blasons (couleur):
Année ou j'ai débuté(e) l'escrime:
Arbitre: Départemental - Régional - National (date de l'obtention de l'examen - armes)
Cadre : Educateur – Animateur – DE1 – DE2 - autres (année de l'examen - armes)

A REMPLIR PAR LES ADHÉRENTS MAJEURS:

Je, soussigné(e), autorise les différents dirigeants du Cercle d' Escrime du Mans à prendre toutes mesures d'urgence en cas d'accident me survenant, et ce, au cas où je ne serais pas en mesure de décider moi-même.

J'autorise, les dirigeants du Cercle d'Escrime du Mans, à utiliser ma photo à toutes fins publicitaires concernant le Cercle (site, programme, calendrier, etc...) et, mes coordonnées (adresse – mails – téléphone ...) aux autres licenciés, si nécessaire.

Fait au Mans, le
(signature)

POUR LES ADHÉRENTS MINEURS :

A remplir par les parents ou un responsable légal (présentez les justificatifs)

NOM : PRENOM :

NOM DE NAISSANCE :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

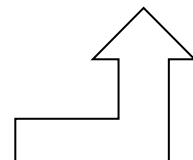
TELEPHONE :

MAIL :

Je, soussigné(e), autorise mon enfant à participer aux déplacements avec le Cercle d' Escrime du Mans, par tous les moyens de transports publics ou privés. J'autorise, en outre, les dirigeants du Cercle d' Escrime du Mans à prendre toutes mesures d'urgence en cas d'accident survenant à mon enfant et à lui prodiguer tous les soins et interventions que nécessiterait son état.

J'autorise, les dirigeants du Cercle d'Escrime du Mans à utiliser la photo de mon enfant mineur à toutes fins publicitaires concernant le Cercle (site, programme, calendrier, etc...) et, mes coordonnées (adresse – mails – téléphone ...) aux autres licenciés, si nécessaire.

Fait au Mans, le
(signatures des 2 parents)



Joindre (sous pli cacheté) tous renseignements complémentaires pouvant être utiles pour l'entraînement ou les stages. (allergies).

Pour l'asthme et l'utilisation de la ventoline, fournir un certificat de votre spécialiste (une déclaration doit être faite par le Cercle à la FFE en cas de contrôle de dopage).

Merci de prendre quelques minutes supplémentaires pour remplir le questionnaire ci-dessous

S'agit-il d'une : 1^{ère} inscription réinscription au Club

Comment avez-vous connu le Club :

- Par relation.- Site internet du Club - Fédération du Sport
 Démonstrations - Escrime à l'école - Affichage
 Articles, reportages, presse - Autres, précisez.....



Saison 2024-2025

REGLEMENT INTERIEUR

Validé par le Président Hervé RONSSE et le Comité Directeur

Vous et, ou, votre enfant venez de vous inscrire au CERCLE D'ESCRIME DU MANS.
Nous vous en remercions et vous souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne saison sportive.
Quelques Règles sont à respecter :

♣PONCTUALITE

Respect des horaires de cours (prévoir le temps de s'habiller) En fonction du travail en cours, le Maître d'armes est le seul à décider de vous accepter ou non si vous êtes retardataire.

♣ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Les parents doivent accompagner les enfants à l'intérieur de la salle afin de s'assurer de la présence du Maître d'armes et venir les y récupérer à la fin des cours. Toute dérogation à ce principe sera à signaler et devra faire l'objet d'un courrier spécifique des parents

♣CERTIFICAT MEDICAL

- Pour les adultes - OBLIGATOIRE.
- Pour les mineurs - une attestation de santé est obligatoire -

<https://www.escrime-ffe.fr/medias/fichiers/inscription/Certificat%20m%C3%A9dical%20/Questionnaire-Attestation-sante-mineur-FFESCRIME.pdf>

- Sans sa présentation, l'élève pourra se voir refuser l'accès au cours.

♣REMBOURSEMENT DES COTISATIONS - AUCUN remboursement n'est fait pour quelque raison que ce soit, y compris pour une raison médicale.

♣VACANCES SCOLAIRES - AUCUN COUR pendant les VACANCES.

♣VOL OU PERTE D'OBJETS PERSONNELS

Dans les deux cas l'Association n'est pas responsable.

♣PANNEAUX D'AFFICHAGE ET VOTRE MESSAGERIE COURRIEL CONSULTEZ-LES RÉGULIÈREMENT le site du club : <https://www.escrime-ffe.fr/>